

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE pour la réservation et la location d'un emplacement ou d'un hébergement

### Personnes admises à séjourner sur le camping :

- Seules les personnes déclarées sur le présent contrat, justifiant de leur identité, seront admises à séjourner sur le camping après s'être présentées à l'accueil dès leur arrivée. Les mineurs ne seront admis sur le camping que s'ils justifient de l'autorisation écrite de leur représentant légal et s'ils sont accompagnés d'un adulte.
- Les visiteurs ne seront admis sur le camping que s'ils se sont fait connaître à l'accueil dès leur arrivée. Ils laisseront leur véhicule en stationnement sur le parking en face du camping, et seront placés sous la responsabilité du locataire à qui ils rendent visite, notamment quand au respect du règlement intérieur. L'entrée à la piscine leur sera interdite.
- En aucun cas, le locataire ne pourra sous louer ou céder son droit de louage à une tierce personne.

### Emplacements & Locations :

- **Emplacement :** il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Votre séjour est calculé en fonction d'un forfait de base comprenant l'emplacement, la ou les personne(s) prévue(s) suivant le forfait, votre installation, un véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires. Les frais annexes (personnes supplémentaires, véhicule supplémentaire, animaux, etc) seront en supplément. Nos prix TTC n'incluent pas les taxes de séjour. Nos jours d'arrivée et de départ sont libres et à partir de minimum 1 nuit même pendant les congés scolaires. L'emplacement est mis à la disposition du locataire à partir de 14H le jour de son arrivée et devra être libéré avant 14H le jour du départ après avoir été remis dans l'état où il l'a trouvé (enlever les cordes à linge et les détritrus, reboucher les rigoles, etc).
- **Hébergement :** nos tarifs comprennent les personnes (suivant la capacité d'accueil du locatif), l'eau, le gaz, l'électricité, un véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires. Nos prix TCC n'incluent pas les taxes de séjour. Nos jours d'arrivée et de départ sont le vendredi ou le dimanche pour un séjour de minimum 7 nuits pendant les congés scolaires et arrivée et départ libre pour un séjour de minimum 2 nuits hors congé scolaire. La location sera mise à la disposition du client à partir de 16H le jour de son arrivée et devra être libérée avant 10H le jour du départ après avoir été remise dans l'état de propreté où le locataire l'aura trouvée. Toute anomalie constatée par le locataire sur l'inventaire porté à sa connaissance dans la location devra être signalée le jour même à la réception du camping.

### Réservation :

- La réservation ne sera effective qu'après réception par le camping du présent contrat lisiblement complété par le client accompagné d'un acompte de 25% (ou du règlement total à moins de 30 jours de l'arrivée), majoré des frais de réservation (10€ pour un emplacement et 15€ pour un locatif). Le camping fera parvenir au locataire par courrier électronique sous huitaine la confirmation de la réservation.
- Le paiement du solde de la prestation doit être effectué sans rappel de notre part au plus tard 30 jours avant le 1er jour de l'arrivée pour un locatif et à l'arrivée pour un emplacement. A défaut, le présent contrat sera considéré comme annulé d'office, le solde demeurera dû et les sommes versées resteront acquises au camping.

### Paiement :

Le camping accepte à distance : les chèques vacances (par recommandé), les chèques, les paiements par carte bancaire au téléphone (VAD) et les virements bancaires et sur place : les paiements en espèce, les chèques vacances, les chèques, les paiements par carte bancaire et les paiements sans contact.

### Annulation, départ anticipé, arrivée retardée et assurance-annulation :

- Toute annulation de séjour doit être notifiée par courrier recommandé au camping :
  - Si l'assurance annulation proposée a été souscrite, la Garantie de l'Assureur pourra être sollicitée à raison de tout événement aléatoire, imprévisible, et indépendant de la volonté de l'assuré pouvant être justifié, soit pour toute cause d'annulation sauf celles expressément exclues dans les conditions générales du contrat conformément à la proposition d'assurance.
  - Si l'assurance annulation proposée n'a pas été souscrite, l'annulation ne donnera lieu à aucun remboursement, et le solde de la prestation restera dû en cas d'annulation non notifiée au camping ou notifiée moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue.
- Un départ anticipé, quel qu'en soit la cause, ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Les chèques vacances utilisés pour régler l'acompte ou le solde du prix du séjour ne sont pas restituables.
- Toute arrivée retardée doit être signalée à la Direction du camping par courrier, en précisant la nouvelle date d'arrivée; une arrivée retardée ne donnera lieu à aucune réduction. Dans le cas où l'arrivée différée n'a pas été signalée à la Direction du camping, 24 heures après la date d'arrivée prévue, le contrat de location deviendra caduque et sera considéré comme ayant été annulé, le locatif concerné pouvant alors être reloué sans que les sommes précédemment versées ne puissent être l'objet d'un remboursement : elles resteront acquises au camping.

## Domages :

Les équipements et installations du camping doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire. Toutes dégradations des locaux, pertes, dégradations ou destructions des éléments mobiliers qui garnissent les locations ou les bâtiments communs, engagent de plein droit la responsabilité de leur auteur. Le souscripteur du présent contrat est personnellement responsable vis à vis du camping de tous les dommages, pertes ou dégradation apportés tant à la location elle-même qu'aux installations du camping, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Il lui est conseillé de vérifier qu'il est assuré en « responsabilité civile ».

## Activités annexes :

Toute activité gratuite ou payante peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée.

## Caution :

150€ par hébergement locatif en carte bancaire lors de votre arrivée : elle couvre les petites casses et dégradations de matériels dans la limite de 150€ (votre responsabilité civile sera engagée en cas de dégradations plus importantes), à hauteur de 50 € le nettoyage de l'hébergement et/ou de l'emplacement dans l'hypothèse où il n'est pas restitué dans l'état où il vous a été confié.

## Animal domestique :

L'animal domestique est admis, moyennant un supplément de prix, à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Il doit être tenu en laisse, et son carnet de vaccination doit être à jour.  
2 animaux domestiques maximum sont acceptés par location.

## Règlement intérieur :

Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur affiché à l'accueil du camping.

- Calme nocturne : interdiction de circuler avec un véhicule motorisé dans le camping de 22H à 7H du matin ; les véhicules seront stationnés sur le parking, à l'entrée, en cas d'arrivée tardive sur le camping.
- Troubles et nuisances : chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjourneraient sur son emplacement / ou dans son hébergement. Lorsqu'un usager trouble ou cause des nuisances aux autres usagers ou porte atteinte au bon fonctionnement des installations, il sera mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.
- Espace aquatique (non surveillé) : tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte. Les ballons et jeux gonflables sont interdits. Il est interdit de courir, sauter ou plonger. Il est également interdit de manger ou boire dans l'enceinte de la piscine.
- Propreté : pour les espaces propres et agréables à vivre, chaque client est invité à déposer tout déchet dans les poubelles disposées à cet effet (après le barrière de sortie du camping, sur votre droite).

## Responsabilité :

La responsabilité du camping, au delà de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de :

- Vol ou dommage de vos effets personnels, équipements divers, véhicule(s), pendant ou suite à votre séjour sur le camping,
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping
- Mesures ponctuelles prises par la Direction du camping visant à limiter l'accès à certaines installations (y compris bloc sanitaire et piscine), nécessitées par le respect des normes de sécurité ou les travaux d'entretiens exceptionnels ou périodiques.

## Litige – Médiation de la consommation :

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour au service de médiation proposé par MEDICYS. Vous pouvez les joindre soit par voie électronique : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr), soit par voie postale : MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73, Boulevard de Clichy, 75009, Paris.